



### **CAUE 86**

05 49 49 91 83

[www.caue86.fr](http://www.caue86.fr)

[contact@caue86.fr](mailto:contact@caue86.fr)

### **Définition et enjeux publics**

Tout projet de construction ou d'aménagement porté par une collectivité nécessite pour être mené à bien une bonne préparation : la phase des études préalables est indispensable pour assurer une maîtrise de la qualité et des coûts finaux, et s'assurer de la bonne inscription du projet dans son contexte.

### **Les bénéficiaires**

Toute collectivité souhaitant réaliser un projet de construction ou d'aménagement

### **Les opérations concernées**

- Patrimoine bâti : écoles, locaux culturels, associatifs, sportifs, mairie, salle des fêtes, maison de santé...
- Aménagement de centre-bourg, sécurisation, aire de jeux, aire de loisirs, plan d'eau, circulations douces...
- Etude globale du centre bourg ou de la commune et intégrant plusieurs projets ou axes d'intervention

### **L'accompagnement proposé**

- Conseils et études préalables
- Plan de référence

### **Les niveaux d'intervention possibles**

- Analyse des usages et des besoins
- Analyse des atouts et des contraintes du site ou des sites identifiés
- Elaboration de scénarios pour aide à la décision

### **Les guides de référence**

- Loi sur la Maîtrise d'ouvrage Publique loi « MOP » et ses décrets d'application
- Documents conseil CAUE